



RAPPORT DU MAIRE

Sur le rapport financier consolidé 2025



Municipalité Saint-Agapit

Mot du maire

C'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier non consolidé pour l'année 2025. Ce rapport a été déposé à la séance du conseil municipal du 6 octobre 2026.

Nos états financiers ont été vérifiés par la firme Mallette S.E.N.C.R. Selon le vérificateur externe, qui exprime une opinion sans réserve, le rapport financier consolidé donne, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2025, la Régie intermunicipale de Saint-Apollinaire et de Saint-Agapit sur la gestion des matières résiduelles et la régie intermunicipale Saint-Gilles, Saint-Agapit sur l'entretien des chemins d'hiver.

Je tiens à remercier mes collègues du conseil municipal ainsi que les employés municipaux pour leurs efforts soutenus dans l'accomplissement des objectifs de la Municipalité.



M Yves Gingras

Faits saillants

Mise en contexte :

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier consolidé de l'année.

Principales méthodes comptables :

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et transactions leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

Note de l'auditeur :

Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Résultats (non consolidés) :

Revenus de fonctionnement	10 160 192 \$
Charges de fonctionnement	8 529 673 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	1 790 605 \$
Excédent (déficit) de l'exercice :	1 724 237 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	724 830 \$

État des surplus	
Surplus accumulé non-réservé au 31 décembre 2025	1 257 021 \$

Endettement total à long terme	17 677 600 \$
--------------------------------	---------------

Endettement total net à long terme	28 851 900 \$
------------------------------------	---------------

Réalisations municipales

(2025)

Services des loisirs

Travaux d'agrandissement et de modernisation du Centre sportif G.H Vermette

La phase 1 des travaux d'agrandissement du Centre sportif a permis la réalisation de plusieurs améliorations majeures. Parmi celles-ci, l'ajout d'un garage destiné aux différents besoins du Service des loisirs, offrant un environnement plus fonctionnel aux opérations quotidiennes ainsi qu'un rangement optimisé pour les équipements d'entretien, notamment la surfaceuse.

Les travaux ont aussi inclus la rénovation complète de la cuisine avec l'ajout d'équipements de réfrigération adaptés, de nouveaux appareils de cuisson ainsi que d'aires de travail plus ergonomiques pour les employés. Ces améliorations ont permis de rendre les installations plus efficaces, pratiques et mieux adaptées aux besoins liés aux activités et événements.

Le projet comprenait également l'agrandissement et la modernisation des vestiaires numéro 5 et 6, de même que celui des arbitres, en plus de l'amélioration des salles de bains du rez-de-chaussée. L'escalier de secours extérieur avant, a été lui aussi entièrement reconstruit afin d'offrir un accès plus sécuritaire et conforme aux normes en vigueur.

Au niveau du système de réfrigération, des travaux visant le remplacement de la tour d'eau, qui avait atteint sa fin de vie utile, par un refroidisseur de fluide adiabatique ont été réalisés. Ce nouvel équipement plus performant et écoénergétique nécessite nettement moins d'entretien que le précédent.

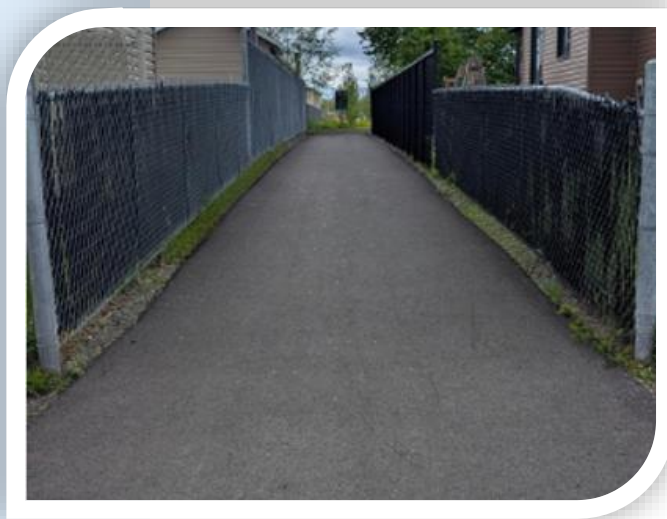
Enfin, dans la continuité des améliorations apportées à l'amphithéâtre, on peut également souligner le remplacement du tableau indicateur de l'endroit. L'ancien équipement, devenu désuet et présentant certaines problématiques de fonctionnement, ne répondait plus adéquatement aux besoins des utilisateurs. Le nouveau tableau permet désormais une utilisation plus fiable et mieux adaptée aux réalités actuelles.



Passerelles

Des travaux d'asphaltage ont récemment été réalisés sur les passerelles donnant accès à la piste cyclable et au Sentier de la rivière Noire, notamment par les rues Dumont, Croteau et Fournier.

Cette intervention permet d'offrir des surfaces plus durables et mieux adaptées aux déplacements des piétons et des cyclistes. Elle contribue également à améliorer l'apparence générale du site et à la diminution de la repousse des mauvaises herbes, favorisant ainsi un environnement propre et bien entretenu.



Remplacement et acquisition d'équipements de travail et de plaisance

Afin d'assurer le bon déroulement des opérations, le Service des loisirs a procédé au remplacement de son camion Ford Ranger 2009 par un nouveau véhicule Ford F-150 2019, similaire aux autres véhicules utilisés par le service. Après plusieurs années d'utilisation, l'ancien camion présentait une usure importante et nécessitait plusieurs réparations. Le nouveau véhicule, plus fiable et sécuritaire, répond davantage aux besoins actuels des équipes de travail.

Dans le but de mieux répondre aux nécessités des travaux horticoles, la Municipalité a procédé à l'acquisition d'un véhicule côte à côte muni d'une boîte de déchargement mécanique. Cet équipement améliore l'efficacité des déplacements des employés sur le terrain tout en facilitant la réalisation des différentes tâches d'entretien florales, notamment l'arrosage.

Vélo-Conférence

Le Vélo-Conférence a fait son arrivée à Saint-Agapit, à la suite d'un projet réalisé en collaboration avec la Municipalité de Dosquet, dans le cadre du réseau d'accueil des cyclistes intermunicipal, et rendu possible grâce à une aide financière du ministère du Tourisme par l'entremise du programme PARIT.

Ce vélo unique, pouvant accueillir jusqu'à sept passagers, est mis à la disposition des citoyens et des organismes de Saint-Agapit, gratuitement. Il permet de bonifier l'offre d'activités sur la piste cyclable tout en favorisant les déplacements de groupe ludique.



Parcs et espaces de loisirs

Les travaux d'aménagement de la Halte-Vélo ont été complétés, en 2025 par l'ajout de mobilier, permettant d'offrir un espace plus accueillant et fonctionnel pour les usagers. La salle de toilette de l'endroit a également été mise en service au cours de cette même année, permettant aux cyclistes d'y avoir accès durant la période d'ouverture de la piste cyclable.

Afin d'optimiser l'utilisation du chapiteau municipal, pour les événements ponctuels s'y déroulant en période estivale, spécialement pour les nombreux tournois de balle, le Service des loisirs a fait l'acquisition d'un conteneur maritime qu'il a ensuite adapté afin de mettre à la portée de la clientèle, toutes sortes de commodités : réfrigérateur, chaises, tables, BBQ, poubelles, toiles coupe-vent et autres. Par le passé, beaucoup de manutention était nécessaire de la part des employés afin de déplacer de l'aréna, au chapiteau, ces différents équipements.



Toujours soucieux d'améliorer ses infrastructures, le Service des loisirs a fait faire une nouvelle estrade en aluminium pour le terrain de balle. Cet équipement plus résistant aux intempéries saura davantage perdurer dans le temps et permet maintenant à plus de spectateurs de suivre confortablement l'action qui se déroule sur le terrain.

L'ajout de grillage de protection derrière chacun des paniers de basketball du terrain municipal, est une amélioration de moindre envergure, qui se doit tout de même d'être souligner, pour le bonheur des adeptes de ce sport de ballon.

Enfin parmi les améliorations notables au niveau des espaces verts, il va de soi que les travaux de pavage des passerelles donnant accès à la piste cyclable, par le biais de la rue Dumont, et au Sentier de la rivière Noire, via les rues Croteau et Fournier, auront permis d'offrir des surfaces plus propres, facile d'entretien et qui se marie davantage avec l'esthétisme des résidences voisines, grâce la réduction de mauvaises herbes qui s'y accumulaient sans cesse.



Service jeunesse

La prise en charge par le Service des loisirs, des activités destinés aux jeunes de 10 à 14 ans, initialement organisés par l'organisme Génération Be Apit, s'est amorcée à l'automne 2025. Généralement offertes les mardis et jeudis, en fin d'après-midi, au Chalet des loisirs, les activités de nature sportives, créatives, culturelles, plus diversifiées les unes que les autres, proposent aux jeunes de se regrouper, et de collaborer, dans un cadre bienveillant et sécuritaire qui favorisent les moments d'entraide. L'endroit nommé tout simplement « Le Chalet » continue toujours ses opérations en 2026, d'ailleurs, au profit des pré-ados, qui jouissent d'un endroit à leur image, dans lequel on leur enseigne à devenir de meilleurs citoyens.



Travaux publics



Rétrospective des investissements 2025

- Plan et devis complété pour le dépôt à neige, la construction se fera à l'automne 2026
- Reconstruction complète de la route rousseau sur 750 mètres, le pavage sera effectué en 2027
- Asphaltage de la rue commerciale sur 170 mètres pour prolonger la rue jusqu'à la guérite de l'écocentre

En 2025, le service des travaux publics a mené à terme les travaux visant l'amélioration de la capacité de traitement des étangs aérés, une étape importante pour assurer la performance de nos infrastructures et la qualité de notre environnement.

Nous avons également poursuivi la préparation des plans et devis et déposé une demande d'autorisation ministérielle au MELCCFP afin de permettre le branchement des quatre nouveaux puits du secteur de la rivière Noire.

Du côté de la recherche en eau, des travaux de forage ont été réalisés pour l'aménagement de sept inter puits dans le secteur de la rivière Noire, afin de mieux documenter et sécuriser notre approvisionnement.

Enfin, le projet de développement résidentiel du secteur Sieur-de-Saint-Luc a continué d'avancer. En 2025, les rencontres avec les promoteurs se sont poursuivies et plusieurs progrès ont été réalisés, tant en urbanisme qu'à l'étape de conception. Les plans et devis ont également été déposés au MELCCFP pour analyse et acceptation.

Urbanisme

Permis 2025

Nombre total de permis émis : 185

Valeur des permis : 23 201 394\$

Construction résidentielle :

Logements : 32

Bâtiments : 21



Construction résidentielle et développement

L'année a été marquée par la deuxième année complète d'un moratoire imposé sur tous les travaux ou sur toute nouvelle utilisation d'un immeuble susceptible de créer des besoins excédents la capacité du système d'alimentation en eau ou du système d'assainissement des eaux usées. Par conséquent, tout nouveau développement a été interdit. Certaines exceptions ont été consenties pour des terrains déjà desservis par les infrastructures municipales où ceux-ci avaient déjà obtenu l'autorisation de construire.

On observe une volonté croissante des promoteurs et entrepreneurs de valoriser davantage les propriétés en augmentant la densité résidentielle prévue de leur projet ou en occupant davantage leur terrain pour les commerces et industries.

Règlementation

- Simplification et allègement du règlement relatif à la démolition d'immeubles ;
- Allègement du moratoire pour permettre le début de certains projets à faible impact ;
- Mise à jour conséquente des règlements de zonage, lotissement, de construction et de gestion des permis ;
- Ajout des normes de zonage en vue du développement résidentiel du Sieur de St-Luc ;
- Modification des usages permis à la zone commerciale allant de la rue Centrale au pont de la rivière Noire pour y autoriser davantage de résidences ;

Bâtiments

Place du Couvent

Ce bâtiment, qui abrite le Carrefour emploi Lotbinière ainsi que plusieurs autres organismes, est en constante rénovation pour le remettre en forme. Le revêtement extérieur du côté de la salle des Lions, la toiture et le crépit du scellage ont été refaits.

